

Une enquête publique s'impose

Le budget annuel de plus de 60 millions \$ du Centre des services sociaux du Montréal métropolitain (CSSMM) dépasse largement celui de la majorité des municipalités et même de certains ministères du Québec. Les citoyens de Montréal mais aussi ceux de la province tout entière ont donc de sérieuses raisons de s'inquiéter des abus incroyables commis au CSSMM. Le gouvernement doit instituer une enquête publique.

Parmi les révélations du rapport d'enquête comptable de la firme Price Waterhouse rendu public la semaine dernière, une facture de vin de 1.266 \$ pour accompagner un repas de 13 personnes aura particulièrement retenu l'attention. Dans l'entreprise privée, une dépense de cette nature nécessiterait de très bonnes justifications, il va sans dire. Mais que peuvent raisonnablement invoquer des responsables d'un centre de services sociaux?

Ce n'est pas tout. Abonnement à un club de golf, week-ends de ski, limousines, voyages en Europe, etc., complètent un tableau des plus renversants lorsqu'on songe aux rationalisations budgétaires imposées aux établissements de santé et services sociaux et dont les effets

se répercutent particulièrement sur les plus démunis de notre société.

L'ex-directeur général est-il le premier responsable de ces excès? Avait-il, comme il l'affirme, "carte blanche" du conseil d'administration? Ce que l'on sait en tout cas c'est qu'il a fait preuve d'un jugement très douteux en affirmant en conférence de presse que, dans le secteur privé d'où il vient, "on n'en ferait pas tout un plat". Ce Monsieur Jean-Richard Charbonneau avait à administrer des fonds publics, non pas un budget de relations publiques pour une multinationale.

Le pire serait que le gouvernement s'accommode de la simple enquête interne déjà entreprise par le conseil d'administration. Le nouveau ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, M. Robert Dutil, exprimait sa confiance dans ce conseil cette semaine.

Ne serait-ce que pour empêcher que la crédibilité de tout le réseau des centres sociaux soit entachée par cette affaire, une enquête publique s'impose. La mise en tutelle du CSSMM doit aussi être envisagée.

Roch Bilodeau

Reagan et l'Irangate

Pendant que le colonel Oliver North plaide la cause de la démocratie en Amérique Centrale en racontant comment il avait bafoué les règles du jeu démocratiques de son pays, l'amiral Poindexter admettait que lui aussi était au courant de ces opérations illégales. Le premier laisse soupçonner que le président Reagan était averti de ces manœuvres, le second se sacrifie en prétendant que le maître de la Maison Blanche était tenu à l'écart des discussions et des décisions.

L'Irangate est pire et de loin, que le Watergate. La moche histoire de cambriolage par des hommes de mains pas assez fûtés pour échapper à un gardien de sécurité et celle des hommes du président Nixon qui ont abrité cette opération stupide, sont insignifiantes en regard du transfert aux contras du Nicaragua des profits de la vente d'armes à l'Iran. North, Poindexter et leurs hommes ont commercé avec un ennemi de leur pays, ce qui n'est guère une

marque de patriotisme, pour ensuite verser des fonds aux contras, ce que refusait et refuse toujours de faire le Congrès américain.

Les conclusions politiques et judiciaires seront tirées plus tard. Mais une chose est évidente. M. Reagan est le grand coupable. C'est lui qui s'est entouré de ces hommes. Ou il a été négligent dans son embauche et ne mérite pas la confiance des Américains. Ou ces hommes lui ont joué dans le dos et alors le président s'est comporté avec une imprudence qui devrait faire trembler les Américains dans un contexte d'armes nucléaires comme le nôtre. Ou bien il a autorisé, avant ou après le fait, les transactions avec l'Iran et les contras, ce qui paraît le plus plausible. D'une façon ou d'une autre, M. Reagan a perdu le contrôle de la situation. Si Richard Nixon a été contraint de démissionner, le sort de M. Reagan ne devrait pas être différent. Et la commission devrait exiger de l'entendre.

Jean Vigneault



M. Mulroney, il y a ici des représentants des contribuables canadiens qui voudraient vous voir à propos des frais judiciaires de Sinclair Stevens

LETTRE OUVERTE

M. Jean-Paul Pelletier
Maire de Sherbrooke

Dans le journal du 11 juillet et plus particulièrement du 14 juillet 87, on parle du gaspillage d'eau potable et des coûts supplémentaires engendrés, payables par les contribuables.

Je vous signale que lundi le 13 juillet 87, durant la canicule, je regardais passer l'arrosier municipal (camion-citerne utilisé pour le lavage des rues) en opération sur la rue Prospect à Sherbrooke. Ce service est nécessaire mais

est-il indispensable d'utiliser de l'eau potable? Comme on le sait, ces camions s'approvisionnent aux bornes-fontaines du service d'approvisionnement municipal et utilisent plusieurs milliers de gallons d'eau annuellement, que l'on déverse directement dans les égouts.

Pourquoi ne pas utiliser l'eau des rivières qui nous entourent? La rivière St-François passe directement derrière le garage municipal. Il s'agirait d'aménager un ou des points de ravitaillement situés en des endroits stratégiques. Certains

objecteront que ce n'est pas pratique, qu'on va parcourir des distances inutilement alors que nous sommes entourés de bornes-fontaines; à ceux-là, je réponds: que fait-on durant l'hiver lors de l'épandage du calcium sur les rues?

Et qui sait, peut-être d'autres services pourraient faire de même? Ceci pourrait montrer l'exemple aux citoyens, permettant ainsi l'économie de plusieurs milliers de gallons d'eau potable et nous aider à avaler les compteurs d'eau que vous voulez nous installer.

Richard Boudreau

Gaspillage d'eau potable: donner l'exemple

Les parcomètres, ces horribles choses

Monsieur le maire de Magog

Je prends le temps de vous écrire pour vous faire part de mon mécontentement.

Il faut vous dire que le 24 juin, jour mémorable de notre Saint-Jean Baptiste, je décidais d'aller avec mes enfants, à votre fameux lac Memphrémagog soi-disant si beau.

Je ne fus pas déçu car je le trouvais fort beau, jusqu'à ce que je trouve enfin une place pour stationner ma voiture (d'autres avaient eu la même idée que moi). Ce que j'ai trouvé beaucoup moins beau, ce sont ces horribles choses qu'on nomme parcomètres! Des parcomètres devant un lac.

Et pour comble de malheur, il en coûte 25\$ la demie-heure ce qui veut dire beaucoup de 25\$.

Je finis de peine et de misère, à ramasser 4 de ces 25\$ donc, 2 heures de tranquillité. Au bout d'une heure et demie, je commençais à m'inquiéter de mon parcomètre.

Avez-vous seulement une petite idée de ce que peut être la course

pour des 25\$ autour d'une plage avec un pique-nique et deux enfants à surveiller?

Et bien moi, monsieur, je le sais! Je peux vous dire que c'est un non-sens.

Quand après 10 minutes d'attente au seul et unique petit restaurant, on se fait remettre cinq petits 10\$ parce qu'on n'a plus de 25\$, que fait-on?

On regarde se faire mettre un ticket et on s'entend dire par vos sbires si bien zélés, qu'on devrait savoir qu'il faut des 25\$ pour venir à la plage de Magog. Tout le monde sait ça!

J'ai de la difficulté à croire que vous n'avez pas pensé à simplifier tout ce système par un stationnement gratuit, ou au pis aller un stationnement payant si la ville ne peut maintenir un niveau de culture décent sans ce revenu supplémentaire.

On peut-être est-ce... parce que vous ne voulez pas qu'on revienne...

Claudine Robinet
P.S.: Je vous inclus le paiement de mon ticket #2329

Transport aérien: des excuses

Suite aux événements perturbants qu'ont bouleversés nos cieux durant le week-end du 4 et 5 juillet, l'ACTA-QUEBEC tient à assurer les consommateurs de sa vigilance.

Dans le cas Wardair, où certains passagers ont subi des blessures lors des perturbations près de l'aéroport de Mirabel, nous tenons à rappeler à tous de respecter en tout temps les consignes de sécurité édictées par le personnel de bord. Nous suggérons également le port constant de la ceinture de sécurité lorsqu'en vol.

Quant aux passagers qui ont subi le retard de 40 heures de Air Minerve, nous voulons, en tout premier

lieu, les assurer de notre sympathie et leur présenter des excuses au nom de toute l'industrie, puisqu'il s'agit d'un retard fort excessif.

Et nous aimerions rappeler à nos collègues des lignes aériennes l'importance d'agir avec promptitude lors d'un bris mécanique afin d'incommoder les moins possible la clientèle.

Nous remercions les lignes aériennes qui jugent à propos de dédommager la clientèle selon le préjudice encouru.

Louise Rémillard, Présidente
L'association des agents de voyages du Québec

OPINION DES LECTEURS

Comme au Chili...

J'étais parmi les 85.000 participants à la fête du 23 juin dans l'Île Notre-Dame. J'ai trouvé instructive la façon dont cette soirée était présentée le lendemain soir, pendant deux heures, aux téléspectateurs de Radio-Canada.

Cet événement était un spectacle musical; toutefois, il voulait marquer notre Fête nationale. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait comporté certains éléments à caractère idéologique. Or, le film que Radio-Canada a présenté le lendemain avait subi les ciseaux des censeurs, au point de vider la soirée de presque tout ce qui aurait pu en rappeler le sens. Voici quelques exemples de ces coupures:

- La fête avait commencé par un mot de la présidente de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Nicole Boudreau. Ce mini-discours de moins d'une minute, très ovationné, avait le mérite de situer l'événement dans son contexte patriotique. Radio-Canada l'a tout simplement supprimé.

- Notre emblème national était à l'honneur: en entrant sur scène, chacun des artistes lançait dans la foule un bouquet de fleurs de lys. Cela fut coupé également.

- Le chanteur Renaud s'attira les acclamations en s'exclamant, à la fin de son tour de chant: "Vive le Québec, Vive la liberté. Avec deux phrases on peut n'en faire qu'une." Coupé aussi.

On sait que Radio-Canada a pour mandat de promouvoir l'unité canadienne. Cela nous vaut régulièrement au télé-journal des reportages sur des événements parfaitement insignifiants mais qui ont le mérite de se produire à Moose Jaw, Whitehorse et autres Flin Flon. Si l'on s'en tenait à ces platitudes, le mal serait endurable. Mais il semble qu'en plus notre télévision d'État doive cacher aux Québécois des événements significatifs qui se produisent chez eux, devant 85.000 personnes, le jour de leur Fête nationale.

Bien sûr, on invoquera quelque raison technique à ces coupures. Pour ma part, vu qu'elles ont des précédents, je leur vois deux explications possibles.

Où bien certains, en haut lieu, ont jugé que les Québécois n'ont pas la maturité voulue pour évaluer correctement certains événements et ont décidé de les leur dissimuler.

Où bien des subalternes peu courageux ont décidé de censurer eux-mêmes ces passages pour s'éviter des ennuis avec leurs supérieurs.

Hauts gradés ou subalternes, les responsables de ces coupures doivent être des gens bien malheureux. Si ça peut les consoler, rappelez-leur qu'ils ne sont pas seuls au monde: au Chili, en Pologne et ailleurs c'est aussi comme ça que fonctionne la télévision.

Jean Dorion

Avis aux lecteurs

La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les éditer. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls le nom de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef



BAVASSERIES

L'homme de la semaine

Il y a eu le roman épique Nord-Sud, le prétendu dialogue Nord-Sud, mais rien n'a passionné l'opinion américaine comme le monologue Nord. En fait le témoignage North a fait retrouver le Sud à la plupart des Américains qui sont redevenus traditionnalistes. Mais le colonel qui est un homme de paix prénommé Olivier en l'honneur de la colombe de l'arche, cède le titre à un petit yougoslave, Matej Gaspar, sans doute appelé ainsi en l'honneur du signataire de cette chronique.

Gaspar, un être dont l'intelligence est fulgurante, est né à Zagreb en Yougoslavie et n'a encore rien fait de spécial. Mais on a parlé de lui à travers le monde entier en le surnommant affectueusement le 5 000 000 000ème. Il lui en a fallu du

flair pour synchroniser son arrivée et devancer un petit Chinois, sans arriver en arrière d'un petit Noir d'Afrique ou de New York.

On lui a remis de beaux cadeaux à ce fils du pays de feu Tito qui n'est pas parti tôt! D'abord on l'a assuré que le 6 000 000 000ème ne naîtrait pas avant 13 ans, si les bombes, les famines et le SIDA n'ont pas réduit la population à seulement 3 000 000 000 d'ici là. On lui a aussi promis, comme à tous les citoyens du bloc des pays socialistes, qu'un jour il serait libre, mais là il s'est mis à pleurer.

On a donné à sa mère une provision de couches pour deux ans, mais elles ont été réquisitionnées pour le magasin des membres du

Parti. De toute façon, ce n'était pas des Pampers. Également en prime, il a reçu cinq copies de chacun des disques de Céline Dion, une cassette contenant tous les bons films québécois, africains et israéliens des années soixante pour une durée d'une heure et trois minutes, un abonnement rétroactif à vie à la Vie en Rose et un poster non géant, mais grandeur nature, de Dominique Michel. Comme capital, on lui a donné celui de Marx.

Matej Gaspar sera toujours le 5 000 000 000ème. Il ne sombrera jamais dans l'anonymat et sera constamment pointé du doigt. Avec un nom comme le sien, nous savons qu'il sera digne du grand honneur qui lui échoit.

Gaspard Blanchard

BILLET

Un coin d'éternité

L'éternité peut sembler loin pour celui qui vit intensément son quotidien. D'autre part, elle peut laisser indifférent celui qui ne croit ni à Dieu ni à Diabole. Elle peut aussi s'infiltrer quelque part par la magie du merveilleux, par l'amour entre deux êtres, par l'enthousiasme d'un voyage agréable. Tous ces instants reflètent des instants d'éternité.

L'éternité emprunte aussi les sentiers de l'action. A voir bouger, agir et s'engager les gens, ayant foi en une cause ou en un projet, à les regarder exprimer leur affection, à démontrer leur disponibilité les uns aux autres, à susciter les prétextes à la fête... Il doit sûrement y avoir

dans toutes ces manifestations hautement humaines un petit quelque chose de l'éternité qui nous attend. Vouloir éterniser ce qui nous fait vivre permet, en ce temps-ci, une sorte d'irruption dans un temps illimité. L'éternité s'est faufilée au coeur du temps.

De plus, je crois que la Grande Eternité doit contenir, dans ses surprises et ses secrets bien gardés, un petit quelque chose de nos tenaces curiosités, de nos fidélités amoureuses, de notre sincère admiration et de nos désirs insouverts. Un coin d'éternité existe à la croisée des murs du temps présent. Sous cet angle, nous pouvons affir-

mer que l'éternité est commencée de belle façon quelque part entre nous. Et cette conviction amène à croire qu'elle sert de prélude et d'ouverture à une plus grandiose et plus magnifique fête que même en rêve je ne puis imaginer en ce temps-ci. Mais je crois aussi que nos rêves les plus nobles, à saveur d'amour, de paix et de justice en sont une avant-première.

Voilà pourquoi, sans doute, le quotidien mérite toute notre attention, car il renferme déjà comme un précieux trésor un coin d'éternité, de vérité où le coeur s'abreuve et se nourrit. A la condition de l'approvisoir toujours un peu plus.

Michel André Chénard, ptre